

ATELIER PARTICIPATIF SUR LE PADD

SAMEDI 29 JANVIER 2022



Commune de Monteynard
142 Rue des Blais
38770 MONTEYNARD

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL ALPICITE
05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr

LE PLU : RAPPEL

1

Le Rapport de présentation :

- Dresse le portrait du territoire en exposant le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement
- Explique et justifie les choix retenus pour élaborer le PLU

**2**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- Traduit le projet politique de la commune et constitue la clef de voute du PLU
- Détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour la décennie à venir

3

Les Orientation d'Aménagement et de Programmation :

- Définissent les intentions et orientations d'aménagement et de programmation
- Fixent sur des secteurs stratégiques ou des thématiques à enjeux le cadre d'un futur aménagement

4

Le règlement écrit et graphique :

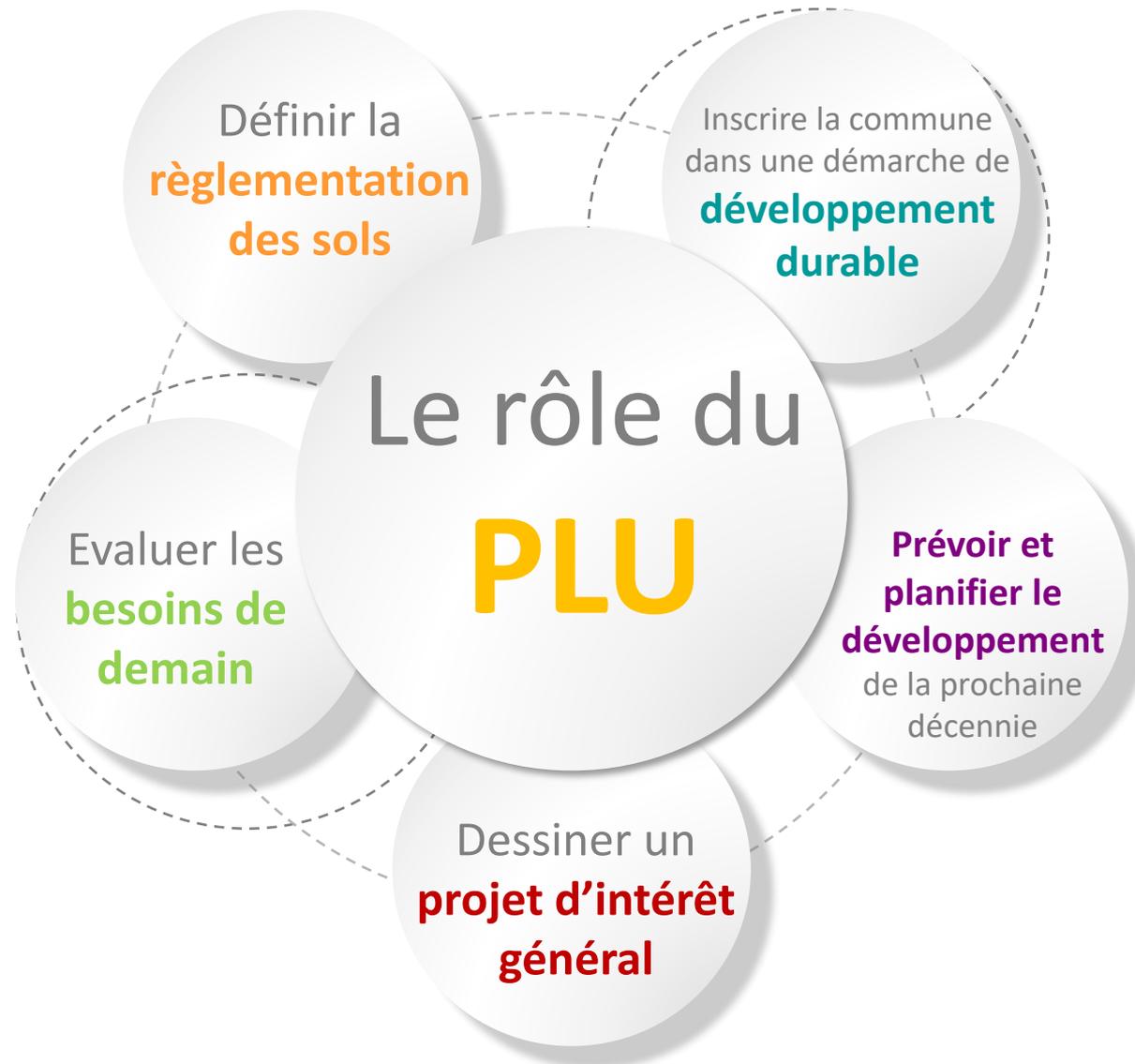
- Délimite les zones urbaines (U), A Urbaniser (AU), Agricole (A) et Naturelle (N) et les prescriptions
- Fixe les règles applicables pour chacune des zones et des prescriptions

5

Les Annexes :

- Regroupent un ensemble de documents complémentaires qui renseignent sur la capacité du territoire à accueillir de nouvelles urbanisations (réseaux, risques, SUP,...)

LE PLU : RAPPEL



LE PLU : RAPPEL

Les modalités de concertation mises en œuvre pour l'élaboration du PLU :

- Feuillet annonçant le lancement de la procédure Distribué à compter du 29/10/2021

- Questionnaire en ligne à destination des habitants Accessible du 01/11/2021 au 09/01/2022

- 3 réunions publiques
 - 1^{ère} réunion publique (*cadre règlementaire, objectifs*) Réunion publique organisée le 27/11/2021
 - 2^{ème} réunion publique (*Diagnostic et PADD*)
 - 3^{ème} réunion publique (*zonage, règlement et OAP*)

- 1 atelier participatif au stade du PADD Atelier organisé le 29/01/2022

- Exposition évolutive
 - Panneau n°1 Dévoilé le 27/11/2021 lors de a première réunion publique
 - Panneau n°2 Dévoilé le 27/11/2021 lors de a première réunion publique
 - Panneau n°3

- Documents graphiques rédigés à destination du site internet, du bulletin municipal et du dossier de concertation
 - Article n°1 Parution dans la gazette n°104 de décembre 2021
 - Article n°2
 - Article n°3

- Mise à disposition du public du registre de concertation Registre disponible à l'accueil de la mairie depuis 19 octobre 2021

LES OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Pourquoi un atelier participatif ?

- **Une volonté de la municipalité** d'inscrire l'élaboration du PLU dans une démarche participative ;
- **La vision des habitants du territoire** : un vrai atout dans la réalisation d'un projet de territoire réaliste et « vivant » de Monteynard au service de la communauté ;
- **La finalité** : un projet de territoire compris et partagé de tous.



Objectifs de l'atelier :

- **Exprimer ses idées et écouter** celles des autres ;
- Réfléchir à un projet commun à partir des idées / propositions de chacun ;
- **Construire une vision partagée** autour d'un projet d'intérêt général.



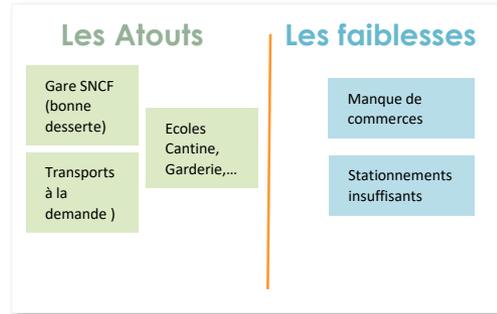
L'ORGANISATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF



1

Dresser le portrait du territoire

→ Identifier les atouts et les faiblesses de Monteynard



2

Retour sur le questionnaire en ligne

→ Présentation des apports du questionnaire en ligne



3

Dessiner l'avenir de la commune

→ Définir des actions localisées à mettre en œuvre à l'horizon des 10 prochaines années



4

Restituer les réflexions de chaque groupe

→ Un rapporteur par groupe présente les orientations retenues

L'ORGANISATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF



1

Dresser le portrait du territoire

→ Identifier les atouts et les faiblesses de Monteynard

→ Quelques questions à (se) poser :

- Qu'est-ce qui constitue **la particularité de la commune de Monteynard?**
- Quels sont **les atouts de ce territoire?**
- Quelles sont les **principales faiblesses de Monteynard?**



> Les atouts / les points positifs



> Les faiblesses / les manques

L'ORGANISATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF



2

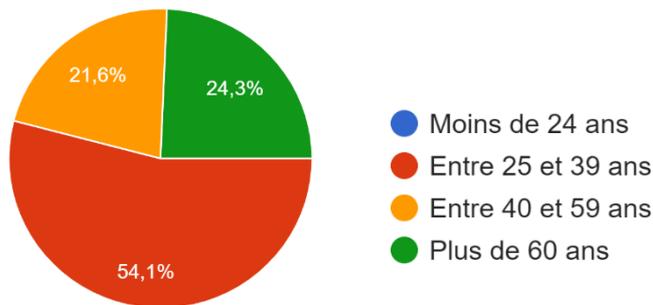
Retour sur le questionnaire en ligne

→ Présentation des apports du questionnaire en ligne

2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

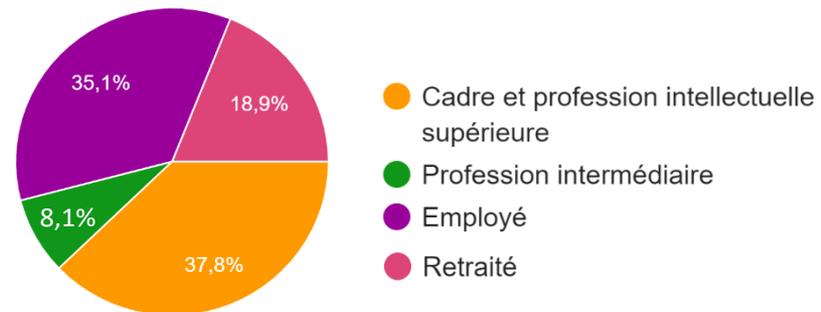
37 réponses soit 7,4% de la population communale

Tranche d'âge



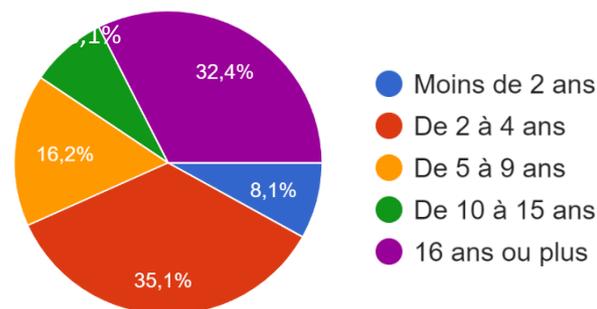
→ Aucune personne de moins de 24 ans a répondu au questionnaire

Statut professionnel



→ 81% des participants sont des actifs

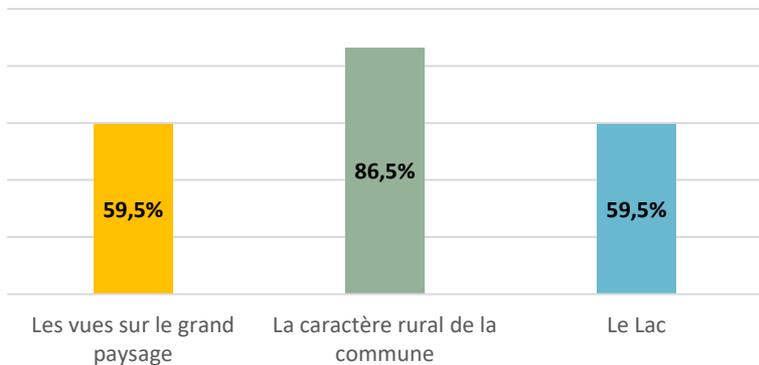
Ancienneté d'aménagement



→ Près de 60% des participants habitent la commune depuis moins de 10 ans

2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Image de Monteynard



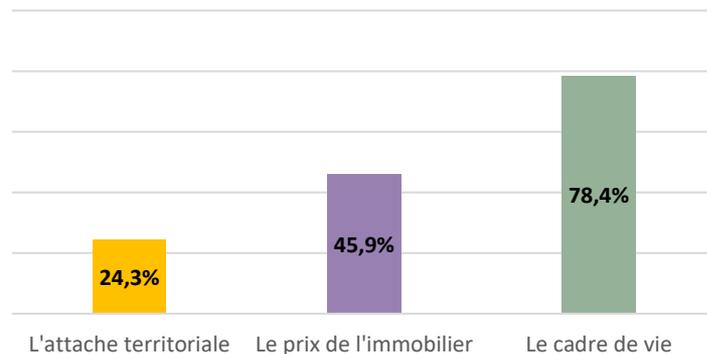
Atouts



Faiblesses



Raison d'habitation



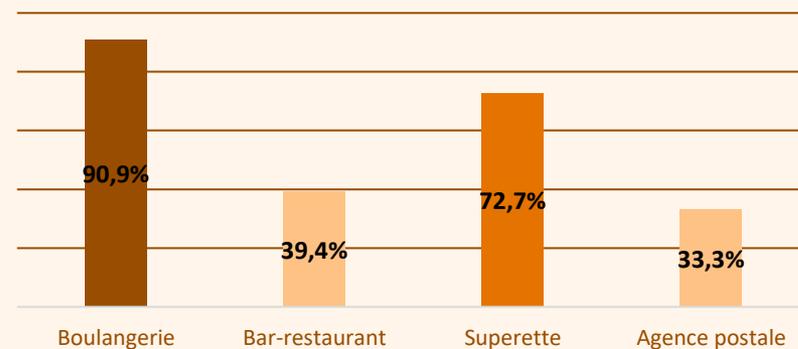
2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Offre de logements

- Offre jugée suffisante pour 64% des participants
- Les logements locatifs sont manquants pour 58% des participants
- Les tailles de logements nécessaires sont les T3 et T4
- Les maisons sont la typologie plébiscitée par les participants

Commerces et services de proximité

- 90% des participants estiment que les commerces et services de proximité sont insuffisants



Equipements de proximité et espace public

- Les équipements de proximité sont jugés comme insuffisants par 63% des participants
- Les besoins identifiés : bibliothèque ; aire de jeux ; compost commun ; salle pour les associations, crèche
- Les aménagements de l'espace public qui doivent se développer :
 - Espaces verts 55,9 %
 - Espaces d'animation et de convivialité 70,6%

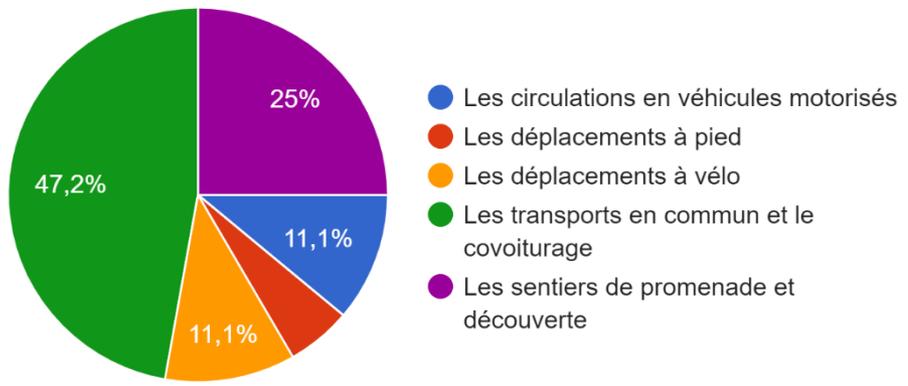


2/ RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

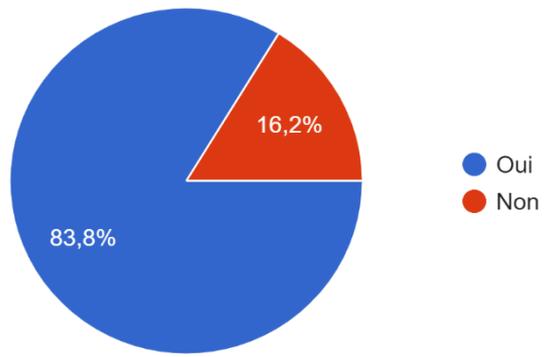
Mobilité - stationnement

- L'offre de stationnement est jugée satisfaisante par 70% des participants
- Les stationnements sont manquants :
 - La Ville
 - L'Ecole
- Les installations cyclables et piétonnes insuffisantes pour 63% des participants

Mode de déplacement à améliorer



Voirie dangereuse



- Secteurs identifiés comme dangereux :
 - Les Blais
 - La Ville
 - Le croisement entre le chemin du Champa / RD
 - Les Ripeaux
 - Les priorités à droite sur le RD



L'ORGANISATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF



3

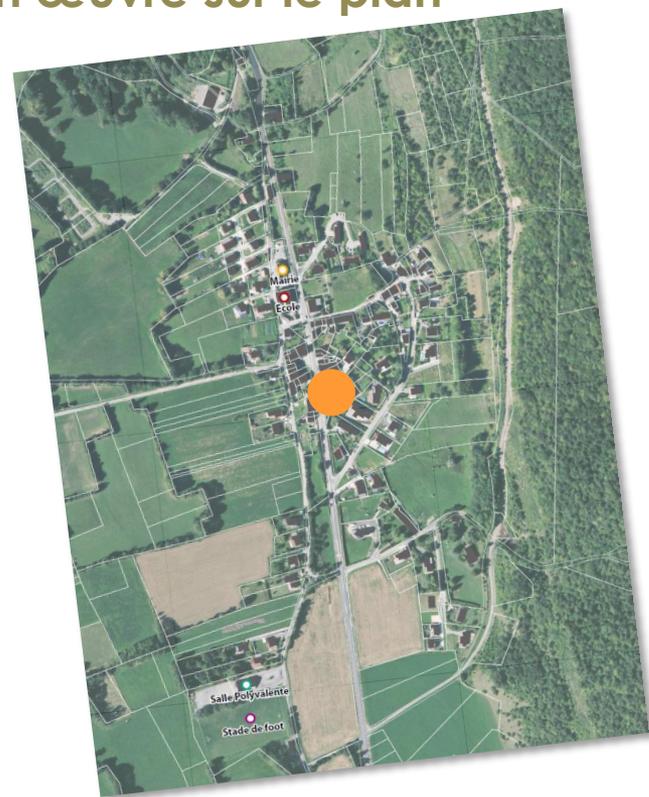
Dessiner l'avenir de la commune

→ Définir des actions localisées à mettre en œuvre à l'horizon des 10 prochaines années

Définir des actions à l'horizon des 10 prochaines années

- Pour chacune des thématiques, définir plusieurs actions à mettre en œuvre sur le territoire
- Les thématiques proposées :
 - L'habitat
 - La mobilité
 - Le cadre de vie
- Une fiche question par thématique est disposée sur chaque table pour lancer les réflexions

Localiser les actions à mettre en œuvre sur le plan



L'ORGANISATION DE L'ATELIER PARTICIPATIF



4

Restituer les réflexions de chaque groupe

→ Un rapporteur par groupe présente les orientations retenues



ATELIER PARTICIPATIF

SAMEDI 29 JANVIER 2022



**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION**

Commune de Monteynard
142 Rue des Blais
38770 MONTEYNARD

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL ALPICITE
05200 Embrun
Tél : 04 92 46 51 80
Mail : contact@alpicite.fr
Site internet : www.alpicite.fr